

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du :

Soumis à l'enquête publique le :

La Syndique :

Le Secrétaire :

La Syndique :

La Secrétaire :

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du :

Approuvé par le Département cantonal Lausanno, le :

La Présidente :

Le Secrétaire :

La Cheffe du département :

Entré en vigueur :

LÉGENDE

RESTRICTION DE DROIT PUBLIC RELEVANT DE LA PROCÉDURE LATC

Limite de commune

Périmètre des plans d'affectation légaux

Limite des constructions nouvelles

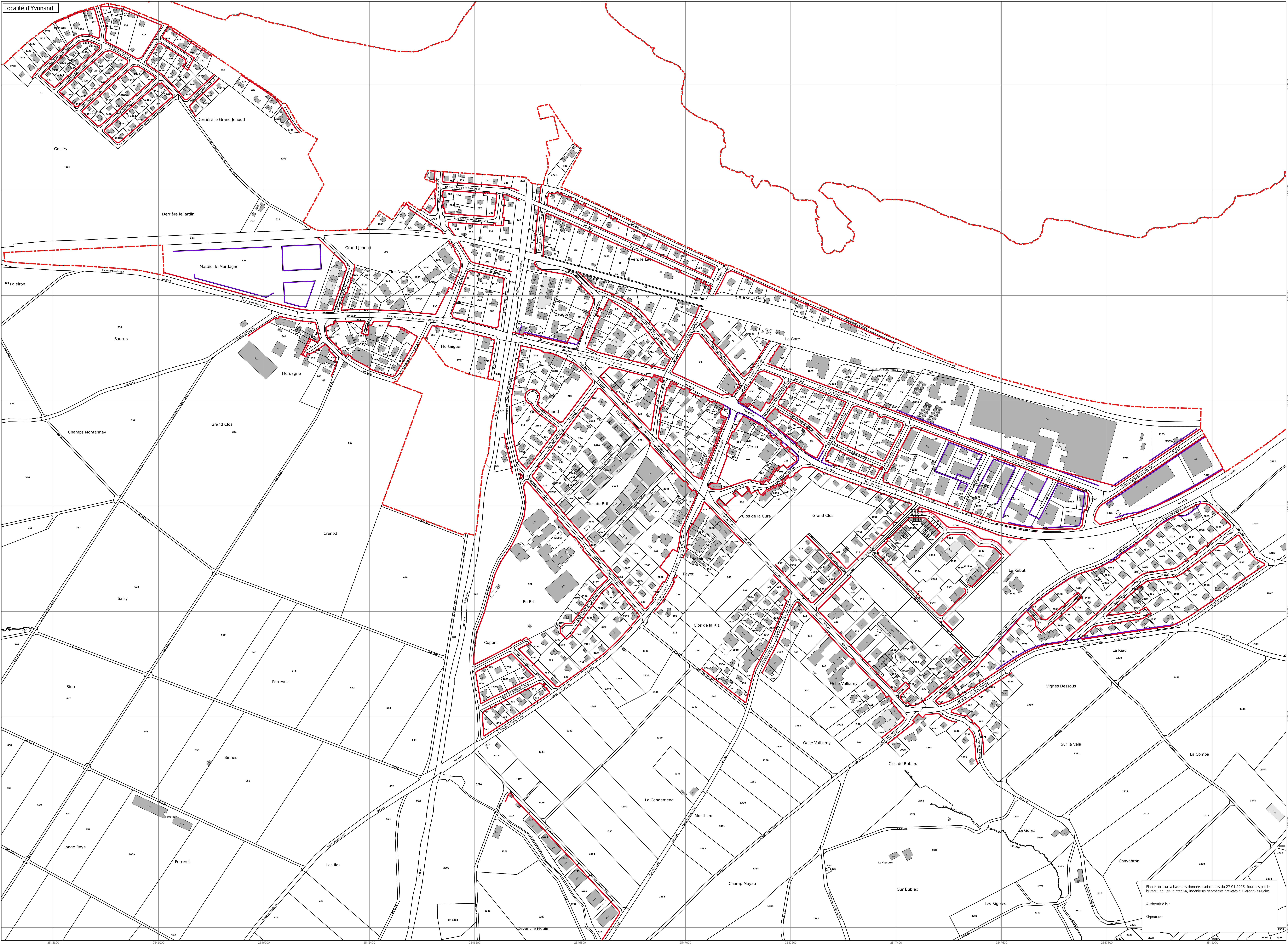
Front d'implantation obligatoire

Limite des constructions nées après le 1er octobre 1923, le 30 mai 1975, le 27 juin 1979, le 30 novembre 1981, le 18 décembre 1987 et le 10 décembre 1993

RESTRICTION DE DROIT PUBLIC RELEVANT D'AUTRES PROCÉDURES LIÉES À CELLES DE LA LATC

Limite de propriété projetée

Limite de propriété à supprimer



Plan établi sur la base des données cadastrales du 27.01.2025, fournies par le Bureau Jaquet-Pontet SA, ingénieurs géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :
Signature : _____